



Communiqué de presse du 8 avril 2010 – (19:00 CET)
Informations réglementées (*)

Orco lève 6,1 millions d'euros

Depuis la publication des comptes consolidés 2009 le 30 mars, la Société est à même de finaliser un certain nombre de souscriptions initiées depuis le début de l'année avec plusieurs investisseurs potentiels qui ont exprimé un intérêt pour participer à une augmentation de capital.

Ainsi, un placement privé de 6,1 millions d'euros sous forme d'augmentation de capital réservée à des fonds gérés par AXA Investment Managers et Neptune Invest au prix de 5,61 € par action, correspondant au pair comptable augmenté d'une prime d'émission de 1,51€ par action, portant respectivement sur 750 000 et 340 000 actions nouvelles de la Société a été décidé par le conseil d'administration de la Société en date du 6 avril 2010 dans le cadre du capital autorisé et souscrit par les investisseurs visés ci-dessus le 8 avril 2010.

Le capital social de la Société sera donc de EUR 49.338.850,60 représenté par 12.033.866 actions sans valeur nominale.

Jean-François Ott, Président du Groupe, voit dans ce renforcement des fonds propres «une preuve de confiance dans le management et dans sa stratégie de redressement développée depuis 18 mois, de la part de ces investisseurs de qualité incontestable qui suivent Orco depuis longtemps».

Luxembourg, le 8 avril 2010

() (loi du 11 janvier 2008 et règlement grand-ducal du 11 janvier 2008 relatifs aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières)*

Pour de plus amples informations, nous vous prions de visiter notre site internet www.orcogroup.com